

Pour une FRANCE et une EUROPE actives en faveur de la **justice sociale**, de la participation démocratique, des services publics et de la protection sociale

Situation

Dans l'organisation générale de la société, la référence revient souvent à l'évaluation des objets, des situations humaines, des réalisations et des projets en fonction de critères essentiellement financiers. La finance est à la fois la mesure, le moyen et la finalité de toute chose.

Les potentialités de la révolution scientifique et technologique sont aussi revues en fonction de ces seuls critères au détriment d'une évaluation en fonction des besoins sociaux.

Dans ce contexte, l'éducation et la formation doivent aussi être rentables : celles qui génèrent des plus-values sont privilégiées par rapport à celles qui n'entrent pas dans une démarche marchande.

Il en va de même, bien sûr, dans les entreprises en ce qui concerne les circuits de production et de commercialisation des biens et des services. Les « licenciements boursiers » en sont une illustration.

Le poids des fonds de pension dans la capitalisation des entreprises montre aussi que la finalité n'est pas uniquement la satisfaction des besoins individuels et collectifs mais la recherche d'une rentabilité « à 2 chiffres » (supérieure à 10 %).

Les services publics qui ont comme objectifs d'apporter une réponse collective, nationale aux besoins sont de ce fait remis en cause.

La justice sociale qui se nourrit notamment de la participation démocratique et d'une protection sociale efficace, n'entre pas dans ces critères qui sont assis sur la recherche d'une rentabilité à court terme sans souci des répercussions à moyen et long termes.

L'existence des services publics, sous le contrôle de la collectivité et orientés vers des perspectives à long terme, ne doit pas permettre la réorientation vers le secteur privé des bénéfices obtenus.

Propositions

Le Mouvement de la paix considère que sans justice sociale, sans démocratie et sans développement des droits sociaux, culturels et citoyens, il ne peut y avoir de paix durable.

Et cela à tous les niveaux de la société, locale, régionale, nationale et internationale.

La santé, l'emploi, le logement et l'éducation sont des priorités pour l'avenir au même titre que les grands équipements collectifs comme ceux de l'énergie, des transports, de l'eau, etc. : les services publics sont l'outil et le garant que ces priorités sont bien respectées.

Pour se développer, les femmes, les hommes et les enfants doivent se voir garantir leurs besoins de base, fondamentaux, c'est à dire la nourriture, le logement, la santé.

Ce n'est qu'à cette condition que les aspirations intellectuelles et culturelles peuvent s'épanouir et que pourront être évités les rivalités et les conflits nés de la misère.

Comme l'indiquent les 8 points de la culture de la paix, la démocratie tant représentative que participative, la citoyenneté, les droits fondamentaux pour toutes les populations y compris les émigrés, sont dans notre conception de l'organisation d'une ville, d'une région, d'un pays et d'une planète.

Ils permettent de mener une vie humaine digne et en paix.